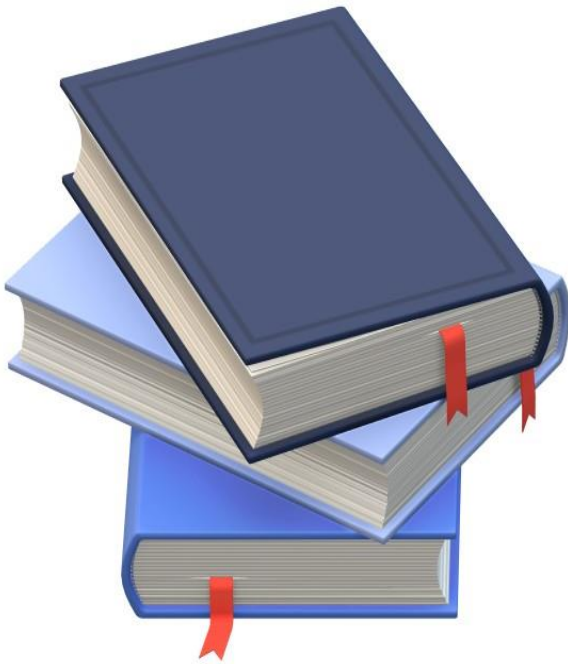


*Conseil
régional*

OUTAOUAIS



Programme d'éducation
Conseil Régional FTQ de
l'Outaouais
2024

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

JANVIER 2024:	9, 10, 11	Le délégué et la déléguée sociale 3 jours	3
JANVIER 2-24 :	12	Prévention du suicide 1 jour	4
FÉVRIER 2024:	6, 7, 8	Introduction à la SST fédérale 3 jours subventionnés	5
MARS 2024:	19, 20, 21	Alerte aux décibels 3 jours subventionnés	6
AVRIL 2024:	10-11	Violence conjugale: prévenir, intervenir et agir en milieu de travail 2 jours subventionnés	7
MAI 2024:	7, 8, 9	Contestation à la CNESST 3 jours	8
JUIN 2024: À DÉTERMINER		Conférence Régionale DS 1 jour	9
SEPTEMBRE 2024: À DÉTERMINER		Journée thématique SST 1 jour	10
SEPTEMBRE 2024:	17, 18, 19	Dossier de grief 3 jours	11
OCTOBRE 2024:	10	Introduction aux avantages sociaux 1 jours subventionnés	12
NOVEMBRE 2024:	6, 7	S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels 2 jours	13

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

DÉCEMBRE 2024: 4, 5	Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi 2 jours	14
	FORMULAIRE D'INSCRIPTION	15

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

LE DÉLÉGUÉ SOCIAL ET DÉLÉGUÉE SOCIALE

Nos membres vivent parfois des passages difficiles: problèmes familiaux, alcoolisme ou toxicomanies, endettement, chômage, santé mentale, etc.

Ils souhaitent trouver auprès de leur syndicat appui, réconfort et conseil.

C'est pourquoi ce cours a été développé afin qu'il y ait, dans chaque section locale des personnes aptes à offrir ce service aux membres dans le besoin.

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- À développer nos habilités d'écoute.
- À connaître les ressources du milieu.
- À développer une action syndicale qui tient compte, en cas de problème, de la prévention et de l'intervention.
- En collaboration avec différents syndicats, un réseau d'entraide composé de personnes prêtes à aider existe déjà et met tout en œuvre pour apporter support et réconfort aux membres vivant certains problèmes.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours, de 9h00 à 16h00

PRÉALABLE : Aucun.

DATE : Les 9, 10, 11 janvier 2024

ENDROIT : Édifice de la FTQ, 3^e étage.
Salle de conférences Bélanger-Thériault.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

LA PRÉVENTION DU SUICIDE

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

Beaucoup de militantes et de militants, et particulièrement des déléguées sociales et des délégués sociaux, peuvent être confrontés à des appels à l'aide de membres qui vivent des situations personnelles difficiles, et parfois même une détresse profonde les amenant à penser au suicide.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Cette formation vise à former des personnes qui peuvent agir dans leur milieu de travail, pour aider les personnes qui vivent de telles situations de détresse ainsi que pour informer et sensibiliser le milieu de travail à la problématique du suicide.

DURÉE DU COURS : Un (1) jour, de 9h00 à 16h00

DATE : Le 12 janvier 2024

ENDROIT : Édifice de la FTQ, 3^e étage.
Salle de conférences Bélanger-Thériault.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

INTRODUCTION SANTÉ ET SÉCURITÉ FÉDÉRAL

Travailler sans danger devrait être la norme dans nos milieux de travail. Cependant, tout nous prouve que beaucoup reste à faire dans ce domaine et que nos acquis doivent toujours être défendus. Pour ce faire, nous devons nous équiper pour défendre nos droits et développer une action syndicale, sans laquelle rien n'est possible.

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Se sensibiliser à l'existence des dangers qui prévalent dans nos milieux de travail.
- Dégager la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité.
- Prendre conscience des atteintes à notre santé causées par notre milieu de travail.
- Se renseigner sur nos principaux droits en matière de santé et sécurité du travail (lois et règlements).
- Prendre conscience de l'importance de notre action syndicale quotidienne qui doit inspirer toutes nos démarches.
- Approfondir le fonctionnement d'un comité de santé et sécurité.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres de comités de santé et sécurité. Aux militantes et militants s'occupant de santé et sécurité. À toute personne ayant un intérêt pour la santé et la sécurité du travail.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours, de 9h00 à 16h00

PRÉALABLE : Aucun.

DATE : Les 6, 7, 8 février 2024

Formation subventionnée CNESST

Frais d'inscription : \$75.00 par jour par membre soit \$225,00

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

ALERTE AUX DÉCIBELS

La défense des personnes victimes d'accident du travail constitue une partie importante de notre travail syndical. Pour remplir cette fonction syndicale de façon compétente, ce cours fait suite au cours de base en santé-sécurité. Il s'adresse aux membres des comités de revendication des droits des personnes accidentés du travail. Le cours vise à outiller les membres de ces comités appelés à soumettre des réclamations à la CNESST.

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Le cours de base permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail.
- On couvre notamment les divers types de bruit, leurs effets sur la santé et les moyens pour réduire l'exposition.
- Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et présente un programme d'aide à celles atteintes de surdité.
- On explique également de A à Z le processus d'indemnisation des travailleurs et des travailleuses atteints de surdité professionnelle.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres responsables de Santé et Sécurité au travail, déléguées et délégués syndical et membres des exécutifs des sections locales.

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours de 9h00 à 16h00

PRÉALABLE : Introduction à la santé et sécurité au travail.

DATE : Les 19. 20. 21 mars 2024

ENDROIT : Édifice de la FTQ, 259 Boul. St-Joseph, 3^e étage.
Salle de conférences Bélanger-Thériault.

Formation subventionnée CNESST, remboursement de salaire 100%.

Frais d'inscription : \$75.00 par jour soit \$225.00 par membre.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

VIOLENCE CONJUGALE : PRÉVENIR, INTERVENIR ET AGIR EN MILIEU DE TRAVAIL

La Loi 27, loi qui est venue modifier le régime de santé et sécurité du travail en 2021, a expressément prévue de nouvelles dispositions en matière de prévention de la violence conjugale.

Ces dispositions peuvent permettre une meilleure protection des victimes dans la mesure où elles sont véritablement appliquées.

Comment le syndicat peut agir en cette matière et quel est son rôle?

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- Comprendre le phénomène de la violence conjugale.
- Prévenir et intervenir en milieu de travail.
- Rôle du syndicat en matière de violence conjugale.
- Passer à l'action.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Ce cours s'adresse tout autant aux membres des comités de santé et sécurité du travail qu'aux représentants et représentantes des syndicats affiliés, aux personnes élues des sections locales, aux membres des comités de négociations, ainsi qu'aux militantes et militants qui souhaitent dénoncer, résister et agir pour aider les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, qui sont victimes de violence conjugale.

DURÉE DU COURS : Deux (2) jours de 9h00 à 16h00

DATE : Les 10 et 11 avril 2024

ENDROIT : Édifice de la FTQ, 259 Boul. St-Joseph, 3^e étage.
Salle de conférences Bélanger-Thériault.

Formation subventionnée CNESST, remboursement de salaire 100%.

Frais d'inscription : \$75.00 par jour soit \$150.00 par membre.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

CONTESTATION À LA CNESST

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

- L'objectif général de cette session est de permettre aux participants et aux participantes de développer des habilités afin de produire efficacement et selon les règles générales établies, une contestation tant à la CNESST qu'au TAT.
- De perfectionner notre démarche de représentation et de soutien d'une personne victime d'une lésion professionnelle.
- À la fin du cours, les participants et participantes seront en mesure de connaître les principaux droits des travailleurs et des travailleuses prévus à la LATMP en matière de contestation ainsi que quelques particularités techniques auxquelles ils sont souvent confrontés.
- En plus de connaître certaines exigences relatives à l'administration de la preuve devant un tribunal administratif, le participant ou la participante sera en mesure de mieux reconnaître son rôle local en matière de préparation des dossiers concernant la réparation des lésions professionnelles.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres de comités de la santé et sécurité au travail

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours, de 9h00 à 16h00

DATE : Le 7,8 et 9 mai 2024

Formation non-subventionnée

Frais d'inscription : \$75,00 par membre

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX EN
OUTAOUAIS**

DÉBUT JUIN 2024



**Un réseau au coeur de
la FTQ**

[Tapez ici]

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

JOURNÉE THÉMATIQUE SST

SEPTEMBRE 2024

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

DOSSIER DE GRIEF

Il s'agit de développer une méthode de travail pratique pour la constitution de dossiers complets en cas de mécontentes avec l'employeur ou dans l'éventualité d'un arbitrage. Nous visons à approfondir nos connaissances pour élargir notre conception de l'action syndicale.

CONTENU ET OBJECTIF DU COURS

- Insister davantage sur notre vision syndicale pour la défense de nos membres à savoir, sur une approche préventive vis-à-vis de la procédure de griefs et ceci à toutes les étapes de l'enquête de grief.
- Consolider ou développer, au moyen d'exercices pratiques, les habilités et les techniques d'enquête de nos membres à toutes les étapes de la procédure : de la rédaction du grief, en passant par l'examen de l'ensemble des conditions attachées au droit réclamé, jusqu'au règlement possible du cas avant l'audience.
- Développer ou consolider les réflexes syndicaux de nos militants et de nos militantes dans nos milieux pour éviter les approches trop techniques qui conduisent à la judiciarisation des relations du travail.
- Consolider et développer des compétences et une méthode de travail qui obligent les employeurs à régler les cas avant l'arbitrage et limiter les erreurs de procédure qui conduisent aux recours à des objections préliminaires lors d'éventuels arbitrages.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux déléguées et délégués syndicaux responsables des griefs.

PRÉ-REQUIS : Formation de déléguée et délégué syndical

DURÉE DU COURS : Trois (3) jours de 9h00 à 16h00

PRÉALABLE : Formation de délégués et déléguées syndicales

DATE : Les 17, 18. 19 septembre 2024

Frais de formation : \$75,00 par membre

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

L'objectif principal de cette session est d'intéresser les participants et les participantes aux dossiers sur les avantages sociaux, en partageant des connaissances de base en matière de régimes de retraite et d'assurances collectives offerts au travail. Et de faire en sorte que les militants et les militantes soient capables de participer aux discussions dans leurs syndicats, à ce sujet.

- Réfléchir à notre système de sécurité du revenu à la retraite et à nos protections en assurances collectives.
- Ces régimes sont des éléments importants de nos conditions de travail non seulement à cause des bénéfices qu'ils procurent, mais aussi parce que des sommes substantielles de la rémunération globale y sont investies. Il est donc essentiel que des militantes et des militants syndicaux s'y intéressent autant qu'à d'autres couvertures telles que la santé et la sécurité du travail.
- Il est possible d'aborder ces sujets en milieu de travail et d'en comprendre les enjeux sans être un expert. Et des enjeux, ce n'est pas ce qui manque
- Il est essentiel que de plus en plus de personnes s'intéressent à ces sujets pour que nos membres puissent faire des choix éclairés quant à l'amélioration, sinon la conservation, de leurs couvertures en matière de retraite et d'assurances collectives.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs et des membres des sections locales.

DURÉE DU COURS : (1) jour de 9h00 à 16h00

DATE : Le 10 octobre 2024 (à confirmer)

Formation subventionnée par le Fonds de Solidarité FTQ. Selon leur politique de remboursement en vigueur.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

S'OUTILLER POUR LA RÉOLUTION DE CONFLITS INTERPERSONNELS

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS :

Nous faisons face depuis quelques années à de nouvelles situations problématiques pouvant engendrer de nombreux conflits dans notre milieu de travail et notre milieu syndical. Dans plusieurs de ces milieux, la supervision est inexistante et les gens sont laissés à eux-mêmes.

Les demandes afin d'intervenir sur ces nouvelles situations de conflits se font de plus en plus pressantes.

Ce cours s'inscrit donc dans cette foulée et se veut une réponse parmi d'autres.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs, aux membres des sections locales, aux déléguées et délégués tant sociaux que syndicaux et qui ont à intervenir en situation de conflits.

DURÉE DU COURS : Deux (2) jours, de 9h00 à 16h00

DATE : Le 6 et 7 novembre 2024

Frais de formation : \$75.00 par membre.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

INTRODUCTION AUX MÉCANISMES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

- L'objectif principal de cette session est de permettre aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi.
- De permettre de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi.
- La formation permet aussi de sensibiliser les participants et les participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.
- Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traite, entre autres, des critères d'admissibilité, du calcul du nombre de semaines de prestations, des critères d'exclusion, du calcul déterminant le montant des prestations et de l'effet du travail sur celles-ci et, enfin, du processus de contestation.

À QUI S'ADRESSE CE COURS :

Aux membres des exécutifs, représentantes et représentants syndicaux et les membres des sections locales.

DURÉE DU COURS : Deux (2) jours, de 9h00 à 16h00

DATE : Les 4 et 5 décembre 2024

Frais de formation : \$75.00 par membre.

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : _____

SYNDICAT :

SECTION LOCALE :

1	Nom:	Prénom :
	Téléphone: ()	Courriel :
2	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
3	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
4	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel
5	Nom:	Prénom:
	Téléphone: ()	Courriel

Responsable syndical :

TITRE : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

RETOURNER À :

Lorraine Boyce,
lboyce@ftq.qc.ca
 819-771-4473
 CRFTQ OUTAOUAIS
 259, boul. Saint-Joseph, Bureau 311
 Gatineau (Qc) J8Y 6T1

Frais d'inscription : _____ \$ X _____ = _____ \$ Total

Paiement : par virement bancaire ou,

Par chèque Veuillez écrire en lettres moulées et libellez votre chèque à l'ordre de ;

[Tapez ici]

PROGRAMME DE FORMATION 2024 CRFTQO

CRFTQ OUTAOUAIS